

UES TRANSVERSALES PROPOSÉES

Activités Brest (hors SUAPS et Service Culturel)

Criminologie (Brest)

Présentation

2 crédits ECTS

Intervention sur la définition de la criminologie (≈ 6-7 heures) : Intervention réalisée par François-Xavier Roux-Demare, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, UBO. La définition de la criminologie est complexe. En effet, l'objet d'étude est le phénomène

délinquant, qui est au centre des attentions de diverses sciences : le droit, la sociologie, la psychologie, la psychiatrie, la médecine légale, la science forensique. Il s'agit alors de proposer des éléments de présentation de l'apparition de la criminologie puis des clés scientifiques d'analyse des phénomènes délinquants. Seront bien évidemment présentées les théories proposées par les criminalistes, y compris européens (avec notamment l'école italienne, à l'origine de l'apparition de cette discipline). Seront également abordées de manière thématique et didactique différents types de criminalité (facteurs, auteurs, etc.). **Intervention sur la criminologie et la justice pénale par l'approche étrangère (≈ 3 heures) : Intervention réalisée par Wojciech Zalewski, doyen de la faculté de Droit de l'Université de Gdansk (Pologne) – Intervention en visioconférence et en anglais.** Il s'agira de proposer la présentation d'un thème criminologique par notre collègue de l'Université de Gdansk, spécialiste des sciences criminelles. Le propos pourra ainsi dépendre de l'actualité nationale de la Pologne ainsi que de l'actualité européenne. L'objectif est de pouvoir proposer aux étudiants le regard sur une question criminologique par un collègue soumis à des approches différentes et d'autres influences doctrinales. **Intervention sur la probation (≈ 2.5 à 3 heures) : Intervention réalisée par Charlotte Cloarec, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.** Hormis quelques précisions nationales, cette intervention repose sur des recherches étrangères qui sont principalement reprises dans les Règles Européennes de la Probation – REP (Conseil de l'Europe 2010). La France participe également aux travaux de la Conférence européenne de la probation. Les REP sont au nombre de 101, et ce sont surtout les règles 1, 5 et 66 qui fondent depuis 2018 la méthodologie d'intervention des Services pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). La probation française a donc été remodelée ces dernières années par les travaux européens. D'autres courants viennent compléter cette approche, notamment celui de la désistance qui s'est beaucoup développée en Europe. Enfin, les exemples de prise en charge carcérale, comme la Norvège ou la Suède, sont assez inspirants pour la France, et pourront guider quelques propos. **Intervention sur la psycho criminologie (≈ 2.5 à 3 heures) : Intervention réalisée par Fleur Infante, psycho-criminologue de l'hôpital de Bohars.**

S'intéresser à la criminologie clinique, c'est s'intéresser à la prise en charge individuelle du délinquant, tant sur le plan théorique que dans ses applications pratiques. La criminologie clinique se fonde sur une étude transversale, articulant différentes disciplines et étudiant leur influence réciproque (sociologie, politique pénale, droit, psychologie...). Pour ce faire, il est notamment nécessaire de questionner les politiques en vigueur dans un pays. Deux éléments, hérités des politiques criminelles, ont donné une direction à la criminologie clinique : la dangerosité et la récidive. La notion de dangerosité s'est traduite dans le registre de l'évaluation et de l'expertise, offrant par le biais du diagnostic et du profil, un instantané de l'état du délinquant. De son côté, la notion de récidive s'est convertie, elle, au registre de la prévention par l'application de mesure et de programme socio-médico-psychologique de prise en charge. L'acception de ses deux notions au sein des cliniciens n'est pas unitaire ni unanime. En conséquence, leur application pratique implique des différences tant sur le plan national que sur le plan européen. Pour autant, la criminologie clinique s'abreuve de ses différents courants européens et l'on voit émerger de nouveaux modèles de prise en charge, importés d'autres pays, faisant de la Criminologie clinique une discipline en constant mouvement. **Intervention sur la médecine légale (≈ 2.5 à 3 heures) : Intervention réalisée par Claire Saccardy, médecin légiste du CHU de Brest et Douraid Ben Salem, professeur de radiologie UBO** A travers cette intervention, les intervenants présenteront leurs actions pratiques, plus particulièrement le travail de médecine légale. Au-delà des précisions nationales, il sera également dédié des précisions sur l'action européenne. Au sein de l'Union européenne, la lutte contre la criminalité organisée s'appuie sur le projet EMPACT (plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles) permettant de mener de concert (dans a minima deux pays européens) une opération de police judiciaire visant à lutter contre toute forme de criminalité. Ainsi, les développements de médecine légale à ce niveau européen seront également présentés. En effet, sur les 10 points de ce projet certains sont liés à la médecine légale (trafic de migrants, trafic de stupéfiants, exploitation sexuelle des enfants, traite des êtres humains).

L'UE est proposée aux Semestres suivants : S4 S6

Evaluation

Session 1 et session 2 : écrit 1 h

Informations complémentaires

Cours magistral de 18 heures

Inscriptions limitées à 200 places

Horaire : jeudi 16h-20h

Compétences visées

Les étudiants qui s'inscrivent à cette unité doivent faire preuve de curiosité d'esprit autour des questions de délinquance quelle que soit leur formation d'origine.

Une partie des développements sera consacrée aux fondements disciplinaires nécessaires à la compréhension de l'apparition de la criminologie, de sa définition et de ses apports.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	